

LÉVIS INFOS



Sécheresse 2008/2009

Les administrés qui rencontrent de graves problèmes de fissures sur leurs pavillons peuvent envoyer un courrier en mairie en précisant les dégradations et la date de constatation de ce phénomène.

Le Maire a fait une demande le 22 septembre 2009 auprès de la Préfecture pour que la commune soit reconnue en état de catastrophe naturelle dû à la sécheresse pour la période de juin 2008 à septembre 2009. Un avis sera publié dans la commune dès que le Maire aura une réponse positive ou négative.

Vente de sapin de Noël par La Récré



La Récré livrera, comme chaque année, les sapins de Noël à domicile le **samedi 12 décembre**.

Détails et bons de commande à suivre dans vos boîtes aux lettres

Spectacle d'improvisation théâtrale à Lévis St Nom



Vendredi 27 novembre 2009

Des comédiens et comédiennes enthousiastes, un maître de jeux farceur qui oublie de compter les points.

Lorsque deux équipes du Be'Ding BeDingue Théâtre se rencontrent au cours d'un spectacle d'improvisation, à partir de thèmes proposés par le public, tout peut arriver ! (suite page intérieure)

Réforme des collectivités locales : un projet d'actualité mais que comprend-il exactement et quel pourrait être son impact sur notre commune ?

Face à l'extraordinaire complexité de notre système administratif, caractérisé par un paysage institutionnel très émiétté, des compétences enchevêtrées, des tours de table complexes, acquis après bien souvent de longues négociations qui pénalisent les projets, l'objectif premier de la réforme est de simplifier notre organisation territoriale.

Comment ? Par le regroupement des collectivités territoriales autour de deux pôles : Département-Région et Communes-Intercommunalités, et le remplacement des 6000 conseillers généraux et régionaux actuels par seulement 3000 conseillers territoriaux. Concrètement, un même projet communal ne serait plus analysé et financé que par l'une de ces deux assemblées : des gains de temps, d'énergie et de papiers considérables quand on sait qu'un simple projet d'enfouissement de réseaux aériens sur environ 300 mètres nécessite l'accord préalable et le cofinancement de pas moins de 6 partenaires institutionnels, ayant chacun ses procédures d'instruction et d'attribution, venant s'ajouter de surcroît à la lourdeur de la procédure des marchés publics !

Autre pilier de la réforme : la volonté de couvrir intégralement le territoire français d'intercommunalités à fiscalité propre (communauté de communes) à l'horizon 2014. Ces intercommunalités, créées à l'initiative des Préfets, s'étendraient sur de très grands périmètres et permettraient de supprimer la multitude de syndicats actuels, notamment en matière d'eau, d'assainissement, d'ordures ménagères, d'équipements sportifs et culturels. Lévis-Saint-Nom appartient aujourd'hui à pas moins de 5 syndicats où nous siégeons pour défendre les intérêts de la commune.

Une affaire à suivre de près, qui pourrait modifier significativement le fonctionnement de notre commune mais dont, vous l'aurez constaté, nous n'attendons pas l'issue pour réaliser les gros travaux nécessaires à son entretien et sa mise en valeur. Vous en saurez plus à la lecture de ce numéro du Lévis Info.

Je vous souhaite à toutes et tous de très agréables fêtes de fin d'année
Votre Maire



Le lévissien du mois : Jean-Luc Deline, croqueur de pommes



Depuis combien de générations votre famille habite-t-elle Lévis ?

C'est mon arrière-arrière-grand-père Baptiste Louis Deline qui s'est installé le premier à Lévis, au début du 19ème siècle. Et depuis cette époque, les Deline se sont succédés au Pommeret. Mon grand-père Emile Victor, fut jardinier aux Maronniers puis à la Reinerie,

il était également bedeau à l'église de Lévis. Son nom figure d'ailleurs toujours sur une plaque dans la sacristie. Mon père Emile a eu 2 vies professionnelles : maçon avant la seconde guerre mondiale puis facteur après 1945 à Trappes. D'ailleurs pendant cette guerre, ma mère Madeleine a secouru un pilote américain dont l'avion avait été abattu. Il avait atterri dans la roselière du Pommeret. Après une nuit caché dans la cabane du jardin, elle l'a mis en contact avec M Picard de Grand Ambesys (commune du Mesnil Saint Denis), relais local pour faire repartir les soldats alliés en Grande Bretagne. Ma mère fut également conseillère municipale de Lévis. En ce qui me concerne, j'étais ouvrier d'état au ministère de la défense.

Aujourd'hui c'est mon fils Nicolas qui habite la maison familiale et moi je m'occupe de notre verger planté par mon père.

Pouvez-vous nous parler de ce verger ?

C'est un verger vivrier, c'est-à-dire qu'il donne des fruits presque toute l'année. Il faut dire qu'il couvre une superficie de 5000 m2 avec 50 pommiers, 4 cerisiers, 1 prunier, 1 châtaignier et un tilleul. Croyez moi ça m'occupe et en plus ça me passionne. Il y a une dizaine d'années, j'ai adhéré à l'association des Croqueurs de pommes. J'ai pu profiter de leur savoir-faire et je me suis impliqué également.



Suite page 3



Travaux



Sécurité aux abords de l'école :

Les travaux de réfection du marquage au sol, du passage piéton et la pose de barrières ont été réalisés pendant les vacances scolaires de Toussaint.



Ravalement des façades de la

mairie : Le piochage de l'enduit extérieur a laissé apparaître une construction en pierre de meulière. Mais ces pierres ne sont pas d'assez bonne qualité pour un enduit à pierre vue. En accord avec l'architecte des bâtiments de France, le projet initial d'enduit couvrant est maintenu.

Eglise :

La réfection de la voûte lambrissée de la nef de l'église fera l'objet d'un travail préparatoire en atelier en décembre. Les travaux sur place débuteront aux premiers jours de janvier pour s'achever fin février.

Le ravalement de l'église et les panneaux « patrimoine » ont été inaugurés le 19 septembre en présence des représentants du ministère de la culture, de la région et du département.



Ecole :

La consultation des entreprises pour attribution du marché est en cours. Le démarrage des travaux est attendu en fin d'année.

Voirie :

Les travaux sur les routes communales de l'Etrille, de Dampierre, et divers petits travaux de réfection sur les rues des Bruyères et du Calvaire, les routes des Charmes, des Chênes, du Pommeret et d'Yvette sont achevés. Les travaux rue de Mauregard (enrobé à froid) seront réalisés au printemps.

Les Petits Câlin

Vacances de Noël : du vendredi 18 décembre 2009, après la classe, au lundi 4 janvier 2010 (matin).

Le Centre de Loisirs sera fermé durant toutes les vacances.

Pour tout renseignement, contacter Caroline RIMBAULT, la directrice de l'accueil de loisirs au 01.34.61.88.12 ou au 06.32.54.82.05 ou par mail : levis.clsh@wanadoo.fr

Le Pédibus, ça roule !

22 enfants empruntent quotidiennement les 2 lignes de Pédibus, 17 parents se relaient pour les accompagner sur les parcours jusqu'à l'école.



Le seul hic, ce sont les crottes de chien qui jonchent les trottoirs. La plupart des enfants possèdent aujourd'hui des cartables à roulettes donc vous pouvez imaginer les conséquences.

Alors petit message aux propriétaires de chiens : Soyez gentils, laissez les trottoirs propres après votre passage.



Pandémie de grippe A(H1N1)

Dans le cadre de la prévention de la grippe A H1N1, la préfecture a désigné la commune de Chevreuse, chef lieu de canton, centre de vaccination.

Le centre est installé au gymnase Fernand Léger dans la salle polyvalente depuis le 12 novembre pour une période de 4 mois.

Ce centre est réservé aux adultes sur la base du volontariat. Il est ouvert aux lévisiens. **Pour se faire vacciner**, il faudra présenter le bon de la CNAM, joint à un courrier que chacun aura reçu de la part de l'Assurance maladie l'invitant à se faire vacciner.

Ce bon servira à garantir la traçabilité de la campagne vaccinale.

Le calendrier de diffusion de ces documents reposera sur le degré de priorité arrêté par le Premier ministre. Le vaccin est gratuit.

Pour rappel, les enfants de 0 à 6 ans sont vaccinés par les équipes mobiles dans les écoles.

Claudine et Stéphanie, secrétaires de mairie, prêteront assistance aux équipes de Chevreuse, 1/2 journée par semaine.

Pour en savoir plus, vous pouvez consulter le portail du gouvernement : www.pandemie-grippale.gouv.fr

Résumé des délibérations du conseil municipal

conseil municipal du 10 septembre 2009

Contrat d'acquisition de logiciels

Le contrat d'acquisition de logiciels et de prestations de services informatiques, nécessaires au suivi de la comptabilité, de la gestion de la paye, de l'état civil et des élections, sera signé avec la société SEGILOG.

Modification du tableau des emplois administratifs

Un emploi d'adjoint administratif territorial de 2ème classe à temps complet, est supprimé à compter du 1er octobre 2009. Un emploi d'adjoint administratif de 1ère classe à temps complet est créé à la même date.

SIASY

Le Conseil prend acte du compte-rendu d'exploitation de la station d'épuration du SIASY de l'année 2008.

GRDF

Le Conseil prend acte du compte-rendu annuel de concession 2008 présenté par Gaz Réseau Distribution France (GrDF).

Le Conseil approuve l'avenant n°1 au contrat de concession pour la distribution publique de gaz naturel afin de se conformer aux obligations du décret n°2008-740 du 28 juillet 2008 relatif au développement de la desserte gazière et aux extensions des réseaux publics de distribution de gaz naturel.

Travaux de restauration de l'Eglise

Le maire est autorisé à signer le marché de travaux relatif à la réfection de la voûte lambrissée de la nef de l'église avec l'entreprise PELTIER pour un montant de 55 687,99 euros HT.

Travaux de voirie

Le maire signera le marché relatif aux travaux de voirie sur diverses voies communales avec l'entreprise EUROVIA pour un montant de 82 522,51 euros HT.

Refonte site internet

Le conseil approuve le projet de refonte du site web de la commune. Il sollicite une subvention du Département au titre de l'aide Collectivités Numériques (refonte du site web et prime à l'interactivité).

Enfouissement des réseaux

- Route de maison Blanche : le Conseil approuve le programme de travaux concernant l'enfouissement des réseaux électriques et ou de télécommunications, du croisement avec la rue de la Gripière au croisement avec la rue de la Porte Dorée et sollicite du Département, d'ERDF – autorité concédante et de France Télécom les subventions prévues au titre du programme 2010.

- Route des Charmes : le programme de travaux concernant l'enfouissement des réseaux électriques, de télécommunications et d'éclairage public est approuvé. Le Conseil sollicite du Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse une

subvention au taux de 50 %, soit 115 000 euros pour cette opération.

SAUR

La SAUR, société fermière du service des eaux, sera chargée du recouvrement de la redevance d'assainissement pour les abonnés du réseau sous pression.

Questions diverses

• Le permis de construire pour les travaux d'adaptation et de restructuration à l'Ecole des Sources a été accordé,

• En partenariat avec l'Education Nationale un tableau numérique interactif et un ordinateur portable seront prochainement installés dans la classe des CP,

• La commune s'est vue décerner le 5ème prix dans la catégorie « communes de 1 001 à 3 000 habitants » au concours des villes et villages fleuris 2009,

• Le plan communal de continuité des activités en cas de pandémie grippale a été élaboré cet été ; celui-ci a été diffusé à tous les membres du Conseil par mail,

• Une réunion avec l'Opievoy sera prochainement organisée,

• L'inauguration de l'église aura lieu le 18 septembre,

• La fête de la gourmandise se déroulera le 19 septembre. Le programme de la journée, à la-

quelle de nombreuses associations participeront, est présenté. Un marché du terroir et de nombreuses activités sont prévus de 9 heures à 23 heures.

• Dénomination et numérotation de la RD 58 : Si la dénomination de la voie ne relève pas de la commune mais de celle du Conseil Général, la numérotation des voies est bien de la compétence du maire. Le Conseil Municipal maintient le principe de la numérotation séquentielle.

Conseil municipal du 10 octobre 2009

Refonte du site internet

L'offre de l'entreprise ANTADIS a été jugée économiquement la plus avantageuse au vu des critères et de leur pondération définis dans le règlement de la consultation. Le marché sera signé avec cette société.

Questions diverses

• Pandémie grippale : la Préfecture des Yvelines a envoyé aux communes la carte des communes de rattachement à un centre de vaccination pour enfants ou un centre de vaccination pour adultes. Un agent administratif pourra être mis à disposition du centre une demi journée par semaine par solidarité.

• Jazz à toute heure : Lévis Saint Nom accueillera le festival en 2010.



Cérémonie du 11 novembre 2009

L'armistice signé le 11 novembre 1918 à 5 h 15 par les généraux allemands et français en forêt de Compiègne mettait fin à la Première Guerre mondiale (1914-1918).

Un profond recueillement a marqué ce jour de commémoration. Anne Grignon, maire de Lévis Saint Nom, rappelait les horreurs d'hier au travers d'un texte poignant invitant à réfléchir et contribuant à notre devoir de mémoire. De jeunes lévissiens ont rappelé le nom des enfants de notre commune morts au combat durant tous les conflits où notre pays a été impliqué. La cérémonie s'est terminée par le traditionnel dépôt de gerbes au pied du monument aux morts. Comme chaque année, l'Harmonie Municipale participait à ce recueillement.

Lévis raconté par Françoise Brière

Françoise Brière, 15 ans lors de la déclaration de guerre en 1939, réfugiée à Lévis

« La propriété » comme disait la grand-mère paternelle de Françoise Brière sise au 4ter rue de la porte dorée à Lévis était la maison de campagne (un peu à l'abandon) de la famille Brière. Lors des rumeurs de guerre en 1939, la maman de Françoise avait promis à sa belle-mère de s'occuper de « L'Yvette » du nom du lieu dit de l'époque, si la guerre était déclarée. C'est ainsi qu'en septembre 1939, Françoise alors âgée de 15 ans, sa jeune sœur Odile de 4 ans sa cadette et ses parents quittent leur appartement de Levallois pour venir s'installer à Lévis.

«C'était la pampa » me confie Françoise Brière, «il n'y avait pour ainsi dire pas de construction». «Devant la maison on appelait cela la prairie». «Mais quel éblouissement lorsque nous sommes arrivés à la fin de l'été. Toute cette clarté, ces paysages magnifiques...».

Malheureusement l'hiver arrive et la vie dans cette maison en ruine sans eau, ni électricité ni chauffage est rude pour la petite famille d'autant que le papa est appelé sous les drapeaux.

Le quotidien s'organise entre la recherche de nourriture dans les champs et auprès des fermes du coin ou du marché de Rambouillet, le bois qu'il faut ramasser dans les bois environnants et surtout l'eau « c'est là que j'ai appris la valeur de l'eau » se rappelle Françoise car il fallait aller la chercher avec des brocs dans le bas près du lavoir.

Puis le temps a passé, un entrepreneur de Levallois, ami de la famille est venu faire quelques travaux indispensables pour améliorer la vie de cette famille.

Et un jour une nouvelle rumeur parvient à Lévis, les libérateurs seraient à Rambouillet. Françoise, sa sœur et des amis des Essarts partent aussitôt à pieds pour Rambouillet « Nous avions des chaussures à semelle de bois articulée, cela faisait mal alors nous avons fini pieds nus » et c'était vrai ils étaient là. Mais ensuite une autre rumeur est parvenue celle des allemands qui revenaient par la nationale et qui ramassaient tout le monde. Alors les jeunes sont revenus

par les bois pour échapper à cette dernière rafle.

Françoise se souvient aussi d'une autre anecdote de cette période troublée lorsque sa jeune sœur est allée dans les locaux désertés, de radio Paris aux Essarts et qu'elle a trouvé un piano sur lequel elle a commencé à jouer. Tout à coup la porte s'ouvre sur un allemand prisonnier au service des américains qui leur apportait de quoi confectionner un gâteau pour l'anniversaire de leur père.

Françoise se souvient aussi de ce qu'elle a demandé en premier aux américains ce fut ni des cigarettes ni du chocolat mais du savon. Car même s'il sentait le désinfectant ce savon «Life Boy» au moins c'était un vrai savon sans sable.

Puis au fur et à mesure des années la maison est devenue de plus en plus confortable notamment avec l'aide de monsieur Martinez, un espagnol qui s'était enfui des geôles de Franco pour venir en France et qui savait tout faire. Puis la véranda ajoutée par le beau-frère, anglais lui, de Françoise.

Et c'est ainsi que Françoise n'a plus jamais quitté cette maison de Lévis où elle a eu la joie et la peine d'avoir une petite fille Catherine décédée lorsqu'elle avait 20 ans. Mais où elle s'est occupée aussi de ses parents qui ont fini aussi leur vie à Lévis.

A 85 ans Françoise Brière est une personne pleine de vie, de dynamisme et d'entrain. On resterait des heures à l'écouter nous parler de cette période où Lévis ne comprenait que quelques maisons très éloignées l'une de l'autre mais où la solidarité et l'amitié existait déjà.



CCAS

Merci aux nombreux donateurs qui ont participé à la pesée du panier gourmand lors de notre fête communale du 19 septembre dernier. Pour information celui-ci a été remporté par Madame Gruet qui avait estimé sont poids à 11 kg 300. Le panier généreusement composé des produits des exposants du marché pesait en réalité 11 kg 470. Bravo encore. (Photo)



Notre repas de fin d'année est organisé le 12 décembre prochain au centre polyvalent d'Yvette. Nous vous attendons nombreux, une invitation vous sera prochainement envoyée. Afin de décorer les tables cette année, nous souhaitons organiser un atelier créatif. Si vous avez des idées et des doigts de fée, ou habiles nous vous attendons au goûter qui se déroulera le jeudi 3 décembre afin de réaliser des centres de tables ou autre. N'hésitez pas à me contacter pour l'achat du matériel nécessaire Michèle Dormois 01 34 61 04 42 ou mjcdormois@orange.fr, c'est avec plaisir que nous vous accueillerons et pourquoi pas poursuivre cette activité tout au long de l'année.

Le lévissien du mois (suite de la 1ère page)

Comment vous pourriez décrire les missions de cette association ?

Cet organisme national a des ramifications régionales dont le but principal est de sauver les fruits locaux, pas que les pommes donc. Elle donne également de nombreux conseils pratiques pour soigner les fruitiers avec des méthodes douces. Nous participons aux journées de Courson et de Saint Jean de Beauregard. La section Ile de France dont je fais parti, s'occupe du verger municipal à Chamhourcy. Tous les jeudis, je participe à l'entretien et au cours de l'année nous organisons des démonstrations de greffage et des journées pédagogiques pour les enfants.

Je crois que vous avez des liens également avec l'Inra ?

C'est exact. Notre collaboration permet entre autre l'identification des fruits. Il est amusant de penser qu'à une époque pas si lointaine on pensait qu'il existait environ 10 000 variétés de pommes en France. On s'est rendu compte que la même pomme portait des noms différents selon la région. Aujourd'hui, le chiffre est tombé à 4000 espèces et peut-être que dans le futur ce chiffre descendra à 2000.

Nous pouvons également aider l'Inra dans leur recherche du « fruit idéal ». Par exemple, la pomme parfaite de nos jours doit avoir la peau épaisse pour ne pas s'abîmer pendant le transport.

Revenons à votre verger, que faites vous de toutes vos pommes ?

Je peux vous dire que d'abord j'en fais profiter ma famille. Des pommes bien conservées peuvent être mangées jusqu'en avril. Je fabrique également du cidre ! Il suffit d'un broyeur et d'un pressoir: une tonne de pommes donne 500L de cidre.

Pour finir pourriez-vous nous donner quelques conseils pour la santé de nos pommiers ?

Pulvériser l'hiver avec de la bouillie bordelaise, normalement c'est le seul traitement, tailler tous les 3 ans pour les arbres de plein vent et tous les ans pour les autres. Un petit truc pour conserver les pommes : les ranger avec le pédoncule en bas et bien sûr dans un endroit sec. Si vous voulez plus d'infos, consultez le site de l'Association des croqueurs de pommes : www.croqueurs-de-pommes.asso.fr.



Agenda

Novembre

4/15 & 21/22 : Parcours d'ateliers d'artistes, portes ouvertes, animations artistiques et culturelles dans tout le Parc

Jeudi 19 : Bûche de Noël (Jeunes d'Autrefois)

Samedi 21 : LOTO de La Récré, 19H

Mardi 24 : Assemblée générale F2L, salle polyvalente, 20h45

vendredi 27 : Spectacle d'improvisation théâtrale (Commission Animation)

Samedi 28 : Concert de la Sainte Cécile, 18h, salle Polyvalente (Harmonie Municipale)

Décembre

Samedi 5 : Café littéraire « spécial polar », 10h30 à 12h, salle de Girouard (Un Village Pour Y Vivre)

Samedi 12 : Repas de fin d'année (CCAS)

Samedi 12 : Livraison des sapins de Noël (La Récré)

Janvier

Samedi 2 ou 9 : Café littéraire, 10h30 à 12h, salle Polyvalente (Un Village Pour Y Vivre)

Samedi 16 : Cérémonie des vœux (ouverte à tous)

Samedi 16 : Visite du château de Rambouillet, de la laiterie de la reine et de la chaumière aux coquillages.

Vendredi 22 : concert rock/pop/folk avec des groupes de Lévisiens, jeunes ou moins jeunes avec « Rock Session » (La Récré)

samedi 23 : Jazz avec « Rock Session », 20h30, salle Polyvalente (F2L)

Samedi 30 : Soirée festive (La Récré)

Etat civil

Naissances

Lenny Chopin né le 13 Septembre 2009
Camille Launay née le 30 octobre 2009

Décès

Poirson Georges le 15 septembre 2009
Guilbert Louis le 14 octobre 2009
Heinzmann Denise le 11 novembre 2009

Retraités : communiquez votre changement d'adresse à la CNAV avant le 1er décembre

Les retraités franciliens de la Caisse nationale d'assurance vieillesse qui ont déménagé en cours d'année, doivent signaler leur nouvelle adresse avant le 1er décembre. Ils seront ainsi informés sur le montant de la retraite devant figurer sur leur future déclaration de revenus pré-remplie.

En début d'année, la Cnav Ile-de-France indique par courrier à ses 2 millions de retraités, la somme devant figurer sur leur déclaration de revenus pré-remplie. Or, chaque année, 50 000 courriers reviennent avec la mention « N'habite pas à l'adresse indiquée ».

Les personnes qui ont oublié de communiquer leur nouvelle adresse et qui souhaitent vérifier leur déclaration de revenus sont alors contraintes de téléphoner à la Cnav au dernier moment. Pour éviter cette situation d'urgence, la Cnav insiste pour que les retraités signalent leur changement de domicile le plus rapidement possible.

Par courrier postal en précisant le numéro de retraite : Cnav, 75951 Paris Cedex 19
Ou par Internet : www.changement-adresse.gouv.fr

Rappel des consignes de sécurité avec les courriers électroniques

Des courriers électroniques frauduleux ont été adressés à certains contribuables par un expéditeur utilisant la signature de l'administration fiscale et l'entête du ministère du budget, des comptes publics, de la fonction publique et de la réforme de l'Etat.

Ces courriers, accompagnés d'un formulaire, invitent les contribuables à communiquer des informations personnelles (nom, adresse, date de naissance, numéro de téléphone) ainsi qu'un numéro de carte bancaire en vue d'obtenir un remboursement d'impôt. La Direction générale des finances publiques vous confirme être totalement étrangère à cet envoi. L'administration fiscale vous rappelle qu'elle ne fait jamais des envois sous cette forme aux contribuables et qu'en aucun cas le numéro de carte bancaire n'est exigé pour le paiement d'un impôt ou le remboursement d'un crédit d'impôt.

D'un point de vue général, il est recommandé de ne jamais communiquer par courrier électronique de données personnelles et surtout pas le numéro de carte bancaire.

Les Caisses d'allocations familiales (Caf) mettent également en garde les allocataires contre l'envoi de faux courriels qui invitent à donner des informations confidentielles en ligne. Ne jamais répondre à ces messages et les détruire immédiatement. En aucun cas, les Caf ne demandent de communiquer un numéro de carte bancaire via internet.

Inscription sur les listes électorales jusqu'au 31 décembre

Les personnes désirant s'inscrire sur les listes électorales ou modifier leur inscription doivent déposer leur demande en mairie jusqu'au 31 décembre au plus tard, munies de pièces justificatives. Les jeunes majeurs, inscrits d'office, sont encouragés à se présenter à leur mairie pour s'assurer que leur inscription a bien été prise en compte.

Recensement militaire

Toute personne (garçon ou fille) de nationalité française doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du 3ème mois suivant. Les Français non recensés lors de cette période peuvent régulariser leur situation jusqu'à l'âge de 25 ans.

Pour se faire recenser, il suffit de se présenter en mairie muni d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport ou tout autre document justifiant de la nationalité française) et du livret de famille.

En cas d'impossibilité, les démarches peuvent être accomplies par le représentant légal (parents, tuteur...).

Accueil de personnes handicapées ou de personnes âgées :

Vous souhaitez un emploi à domicile, compatible avec votre vie familiale : Devenez famille d'accueil de personnes handicapées ou de personnes âgées. Favorisez le maintien de leur autonomie avec le Conseil général des Yvelines. Si vous êtes intéressés, contactez la Direction de l'Autonomie - Service vie sociale à domicile et Accueil familial à caractère social - Tél. : 01 39 07 75 46 ou 01 39 07 85 80.

Vos petites annonces

Cours d'informatique à domicile et dépannage : initiation à Windows et internet, optimiser et faire évoluer son pc, installation internet, récupération données perdues, toutes réparations pc... tél 01.34.61.71.76 après 19H chèques emploi service universel et autres paiements acceptés... Mr Chiboub Philippe, 75 rue de l'Yvette.

Internet et gestion de l'ordinateur : Vous avez certainement déjà « ramer » face à un ordinateur rebelle. J'ai du temps libre et je peux vous aider à mieux vous servir de cet outil moderne. Contactez-moi, tout ceci est bien sûr bénévole, avec uniquement comme salaire votre amitié et vos remerciements. Martial Goussard Tél. : 01 34 61 44 71 ou 06 30 97 61 74

Le coin du jardinier



L'automne est bien là. Le froid et l'humidité s'installent. Le jardin entre en hibernation mais pas le jardinier qui doit maintenant préparer le jardin pour l'aider à passer l'hiver. Le jardin doit être impeccable à l'entrée de l'hiver. Le moral du jardinier en dépend durant les tristes mois qui suivent.

Voici donc les principaux travaux à réaliser :

- Couper les tiges à 10 cm et arracher les tubercules de Dahlias dès que les feuilles commencent à roussir suite aux premières gelées et avant les grands froids
- Enlever la terre et conserver les au sec dans une caisse. Faites de même pour les Cannas, Daturas ou Fuchsias non rustiques.

- Mettre un tuteur pour repérer les plantes qui perdent leurs feuilles l'hiver comme les pivoines et anémones du japon pour éviter de les abîmer avec un outil par la suite.

- Apporter différents amendements aux massifs : Comme du fumier bien décomposé ou du fumier en granulés qui intervient en favorisant la croissance des plantes mais aussi en améliorant les qualités physiques des sols. Le fumier « donne du corps » aux terres légères et au contraire ameublissent les terres lourdes et argileuses. N'oubliez pas aussi d'épandre des cendres de bois de cheminée ; riches en potasse et en de nombreux oligoéléments elles donneront un coup de pouce à la croissance des plantes au printemps.

Pour que le printemps soit encore plus éblouissant dans quelques mois il faut :

- Planter les bruyères, les pensées, les chrysanthèmes et les primevères.

- Mettre en place des bulbes pour le printemps tels que les narcisses, tulipes, crocus et perce-neiges.

- Planter les bisannuelles en pleine terre ou en potée. Récupérer les pieds défilés de chrysanthèmes à petites fleurs (Rubellum ...) qui sont assez rustiques. On peut alors les planter directement en pleine terre ou les placer dans des pots sous châssis froid.

- Faire une première taille des rosiers buissons en rabattant les branches à la même hauteur. Pour les rosiers grimpants cette taille consistera à désépaisser les branches secondaires et à lui redonner une forme.

- Commencer à tailler les arbres et arbustes persistants. C'est le meilleur moment pour faire cela car ceux-ci se sont endormis jusqu'au printemps.

- Tondre une dernière fois la pelouse si possible après la chute des dernières feuilles ainsi on ramassera en même temps les feuilles broyées par la tondeuse et le gazon. On pourra également ajuster les bordures avec une bêche.

Et surtout il ne faut pas oublier de planter les arbres et arbustes persistants car leur taux de réussite en automne est excellent. En effet les végétaux sont au repos et ne sont pas perturbés par les agressions extérieures. Profitant de l'humidité permanente durant une longue période, vos arbres et arbustes s'installeront tranquillement et seront plus vigoureux au printemps. Ils auront alors un développement rapide, une floraison généreuse, et une plus grande résistance à un été sec. Daniel

Mairie de Lévis Saint Nom

Place Yvon Esnault 78320 Lévis Saint Nom
Tél : 01 34 61 82 05 - Fax : 01 34 61 49 94 - Site : www.levis-saint-nom.fr
E-mail : levis.mairie@wanadoo.fr



Horaires d'ouverture

Lundi et jeudi de 8 h 30 à 12 h
et de 14 h à 17 h 30
Mardi, mercredi et vendredi de 8 h 30 à 12 h
Samedi de 10h à 12 h (Etat civil seulement)

Fermeture mairie samedi 26 décembre & samedi 2 janvier



Les professeurs de danse, de stretching, de piano et de guitare sont ravis de vous accueillir si nombreux cette année.

Voici que la fin de l'année approche et vient le temps pour F2L de faire les comptes des activités de l'année passée et de présenter le budget prévisionnel pour l'année à venir. C'est surtout le moment où nous pouvons tous nous réunir afin de faire plus ample connaissance et pour chacun d'entre vous de pouvoir poser les questions éventuelles que vous pourriez avoir. C'est un moment de convivialité autour du pot de l'amitié.

Aussi nous comptons beaucoup sur votre présence. N'oubliez pas que F2L est une association qui est animée par des bénévoles et votre présence aux assemblées générales nous est d'un grand soutien.»

CONVOCATION ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Le mardi 24 novembre 2009 à 20 heures 45, salle des associations au centre polyvalent d'Yvette



Non, l'orgue Eol ne s'est pas enfui en terres lointaines pour ne jamais revenir !

Il profite des prochains travaux de la voûte de l'église pour se refaire une beauté et revenir dans tous ses éclats au printemps prochain.



Jeunes d'Autrefois

De nombreux adhérents du Club ont séjourné en Anjou et Vendée, début Septembre, sous un soleil magnifique qui ne faisait qu'ajouter au charme du voyage. De spectacles superbes (Puy du fou) à la décontraction (déjeuner sur l'eau à Nantes) ou bien encore visite aux vieux métiers (Cholet) sans oublier le calme et la beauté du Parc Oriental de Maulevrier, nous avons terminé ce périple par un bon déjeuner dans un Logis de France. A déplorer l'absence des adhérents qui n'ont pu venir faute de places disponibles dans le village de vacances du Lac de Ribou. Nous rappelons que le 3ème jeudi de chaque mois est toujours réservé pour une réunion goûter. Le 19 Novembre prochain aura lieu à la salle polyvalente le repas de fin d'année, avec une attraction de qualité ainsi que notre disque jockey habituel. Le Président André CIVEL



Vendredi 22 Janvier

Concert

Rock pop folk

Ouvert à tous les talents Lévisiens

Téléphone : 01 34 61 19 36
Mairie de Lévis, 10 rue de la République
91100 Lévis



Certes, c'est sous la pluie que nos petits sculpteurs de citrouilles ont terminé leurs œuvres, mais comme dit le dicton mondialement connu « Citrouille pluvieuse, citrouille heureuse ! » Nous nous tournons maintenant vers notre prochaine activité, le Loto, agrémenté de quelques jeux sur le thème du Petit Nicolas. Cette soirée, où on pourra gagner un lecteur MP4 Wifi électronique, un jeu Guitare Hero pour musiciens en herbe, des bandes dessinées et même une yaourtière, aura lieu le **samedi 21 Novembre**, à partir de 19h00. Le buffet sera garni, tout le monde est convié, comme d'habitude, pour jouer, manger et gagner ! Enfin La Récré livrera, comme chaque année, les sapins de Noël à domicile le samedi 12 décembre. Détails et bons de commande à suivre dans vos boîtes aux lettres !



L'AMICALE

Rester en forme avec l'AMICALE (mens sana in corpore sano)

Marches du jeudi (pour les jambes)

Elles se poursuivent. Le logiciel Géorando de l'IGN permettra une diffusion élargie et ainsi, une participation variée suivant les itinéraires et le temps passé : une demi-journée ou journée entière avec pique-nique.

Sorties culturelles (pour la tête)

Le 24 octobre nous avons visité la maison de Jean Monnet à Bazoches sur Guyonne. Elle a permis à tous les présents de mieux connaître la naissance de l'Europe et le fonctionnement de ses institutions.

Après la chaude ambiance du déjeuner au restaurant de l'Aubergade situé à Pontchartrain, nous avons eu ensuite la



présentation de l'histoire de Neauphle le Château par Marc Leroy et la visite de l'église où il nous a gratifiés, à l'orgue dont il est le titulaire, d'un charmant concert de musique baroque. Ensuite, promenade en ville avec ses vieilles rues et ses deux places de marchés et découverte du panorama.

Le samedi 16 janvier nous avons programmé la **visite du château de Rambouillet suivie de celles de la laiterie de la reine de la chaumière aux coquillages.**

Le mur du Marchais (pour les bras)

Le vendredi 13 novembre, comme chaque année nous procéderons au nettoyage de la végétation qui l'entoure.

La bibliothèque (encore pour la tête) s'enrichit avec de nouvelles publications concernant notamment les villes qui nous entourent comme Montfort, Neauphle...

Elle intègre ce mois ci notre collection de documents anciens sur la commune, de vieilles cartes postales...

Contact : oj.lallement@wanadoo.fr 01 34 61 19 36



Semaine des avocats et du droit

Pendant 3 jours, du jeudi 16 au mercredi 18 novembre, de 9 heures à 18 heures, des avocats volontaires répondent au téléphone aux questions des personnes qui cherchent à obtenir un conseil d'ordre juridique. Tel : 0 810 313 313 (prix d'un appel local). Parallèlement, les jeudis 19 et vendredi 20 novembre, de nombreux barreaux de France organisent des journées portes ouvertes avec consultation gratuite ou des opérations de sensibilisation au métier d'avocat dans les écoles

Renseignement téléphonique : attention au coût des appels

Si vous n'avez pas d'accès Internet et que vous avez besoin d'un renseignement, ne vous laissez pas abuser par les publicités radio ou télévisées !

		Téléphone fixe				Téléphone mobile		
		France Telecom	Free	Neuf / Cegetel	Télé 2	Bouygues	Orange	SFR
Avec le 118012	Appel	0,56 €	NC	NC	NC	0,56 €	0,56 €	0,56 €
	Mise en relation	Inclus	NC	NC	NC	inclus	inclus	inclus
	Surcoût après relation	Tarif normal	NC	NC	NC	Tarif normal	Tarif normal	Tarif normal
Avec le 118218	Appel	1,24 €	0,90 €	0,90 €	0,90 €	1,117 €	1,124 €	1,10 €
	Tarif à la durée/mm					0,15 €	0,056 €	0,10 €
	Mise en relation	Inclus	inclus	inclus	inclus	inclus	inclus	inclus
	Surcoût/mn après relation	inclus limité à 20 mn	inclus limité à 20 mn	inclus limité à 20 mn	inclus limité à 20 mn	0,15 €	0,056 €	0,10 €



Tennis Club

Les rencontres amicales RVE ont eu lieu à Lévis le 10 octobre (contre Cernay), le 11 octobre (contre Le Perray), le 17 octobre (contre La Clairière Rambouillet et contre Auffargis). 30 joueurs et joueuses du club y ont participé ce qui devrait nous permettre de conserver le trophée du club ayant fait participé le plus grand pourcentage d'adhérents. Un seul regret, nous n'avions qu'une jeune fille dans la catégorie d'âge requise.



Nous avons activement participé à la fête de la gourmandise en septembre en organisant des matchs à la poêle à frire... Pas facile ! Mais très drôle ! (Photo)

Les cours ont repris, pour 25 semaines à Lévis, ce qui laisse la fin de saison (en mai et juin) pour rattraper les cours annulés pour cause de pluie. Les cours en couvert à Auffargis (2 groupes adultes) ont lieu pendant 30 semaines.

Il reste de la place le samedi matin, de 10h15 à 11h30, pour un(e) adolescent(e) qui aurait envie de s'entraîner régulièrement. Cette année, nous n'avons pas eu de « mini-tennis ». A sa demande, nous avons prêté du matériel à l'enseignante des CP, à l'école, pour une activité sportive autour du tennis. Si cela provoque des vocations, ou bien si des enfants (débutants 5/7 ans) souhaitent tester le mini-tennis (tennis adapté à leur âge), nous étudierons la possibilité de créer un cours d'une heure le jeudi.

Pour nous rejoindre contactez Michèle Dormois au 01 34 61 04 42 ou Elisabeth Flandin au 01 34 61 73 47. Vous pouvez aussi utiliser l'e-mail du club via le site du TCL :

<http://www.club.fft.fr/tc-levis/>

Equitation : Podiums pour des lévissiennes

Cécile Dellaca-Minot, Erika Dancs, Caroline Dancs



En juillet dernier, le Generali Open de France a réuni à La-motte en Sologne près de 6 000 cavaliers pour leurs championnats de France Clubs. Cette manifestation est le plus grand rassemblement équestre national. Des jeunes lévissiens, lévissiennes et le Centre Equestre du Haras de la Gire se sont distingués en remportant podiums et places honorifiques. Ainsi, Cécile Dellaca-Minot



et son cheval Isis du Montier ont obtenus deux 1ères places, une en Dressage et une en concours complet d'équitation. Dans la catégorie Junior, Erika Dancs avec Hugo de Thouaré s'est illustrée en obtenant une 3ème place en concours complet d'équitation ainsi qu'une 5ème place en Dressage Club Junior.

Caroline Dancs termine 14ème en dressage avec « Idéale de l'Aubrière » et 21ème en concours complet d'équitation.

Leur Coach, Claire Félix, ne peut que se féliciter de ces performances !



La commission animation propose un spectacle d'improvisation théâtrale, vendredi 27 novembre salle polyvalente



Des comédiens et comédiennes enthousiastes, un maître de jeux farceur qui oublie de compter les points.

Lorsque deux équipes du Be'Ding Be'Dingue Théâtre se rencontrent au cours d'un spectacle d'improvisation, à partir de thèmes proposés par le public, tout peut arriver !

De personnages burlesques en situations surprenantes, le Be'Ding aura à cœur de vous surprendre et de vous divertir.

Renseignements et réservations : 06 62 01 73 94 bedingbedingue@free.fr



TBLévis vient de donner 6 représentations de «Le noir te va si bien», comédie policière anglo saxonne de Saul O'Hara, à Lévis Saint Nom et au théâtre Nickel Odéon de Rambouillet. Cette Pièce mise en scène par Maryse Bénadava et Serge Lavergne a remporté un franc succès. Ci-dessus, photos de la représentation du 31 octobre.

Fête de la gourmandise le 19 septembre 2009



Il est vrai que les activités proposées par les associations partenaires, le CCAS, les «Petits Câ-lins» de la Caisse des Ecoles, le Comité des fêtes et la commission animation, permettaient d'assouvir tous les appétits.

Dès le matin, le **marché du terroir** a rassemblé de multiples exposants venus de tous horizons, «du terroirs PNR» à la Bastide de Lévis pour le plaisir des visiteurs venus nombreux y faire leur marché.

Tout au long de la journée le Comité des Fête a assuré l'intendance et la buvette, F2L la confection des barbes à Papa dont les recettes ont été reversées à une association d'aide aux enfants démunis.

Chacun a pu s'initier à la sculpture des fruits et légumes, à la cuisine professionnelle, à la confection de maquettes en pain d'épice, participer à la promenade gastronomique dans les chemins et même à un tennis aux raquettes «bien particulières». Bref, une recette harmonieuse d'expositions, de jeux et d'activités diverses.



La fin d'après midi fut le temps de l'aubade de l'Harmonie et ses instruments atypiques, de la photo souvenir, du mat de cocagne et de la remise de prix (panier gourmand, prix orange-citron, concours de gâteaux...).

Au micro pour ce moment particulier : Robert BRIDEAU, animateur de la troupe de théâtre d'improvisation BEDING dont la prochaine représentation à Lévis est programmée le 27 novembre.

En soirée, plus 130 personnes se sont retrouvées autour du repas aux saveurs antillaises et bon nombre de danseurs sur la piste d'apprentissage «Country». Plus tard, malgré fraîcheur et humidité nocturnes, les «cinéphiles ratatouillens» sont restés scotchés à leur grand écran !!!



Sur ce thème ô combien fédérateur, cette belle journée restera un très bon souvenir pour tous, gravé sur le papier de la photo souvenir de fin d'après midi.

Tout ceci n'a pu être possible que grâce à la participation de tous les partenaires qui ont beaucoup donné de leur temps et de la commission animation élargie pour l'occasion à quelques membres nouveaux.

Un merci tout particulier à Sylvie ROI-SEUX membre de la commission culture-animation qui a conduit ce projet de mains de maître et qui a largement mis la main à la pâte; c'est le cas de la dire !!

BRAVO à tous et à l'année prochaine pour une nouvelle aventure...



